



VIVRE À

SAINT PARDoux LA CROISILLE

Bulletin municipal, octobre 2014

éditorial

Ce premier bulletin, VIVRE À SAINT PARDoux fait le tour des dossiers importants de cette fin d'année. D'abord l'école et le regroupement pédagogique : c'est là que se situe l'avenir, avec l'environnement matériel que nous sommes en mesure d'offrir aux enfants, dans ces trois cycles de l'école primaire, pour qu'ils maîtrisent «lire, écrire, compter». Les élèves de nos communes ont la chance de profiter d'activités d'excellente qualité, dans le cadre scolaire et péri-éducatif. Il est de notre responsabilité de leur offrir le meilleur, la contre partie étant pour les enfants d'en profiter avec un maximum de sérieux dans leur appétit d'apprendre et de respect de ceux qui les entourent (personnel encadrant et camarades de classe).

Dans un autre domaine, l'approvisionnement en eau de qualité fait aussi partie des services publics essentiels. Les élus qui l'ont en charge, ont une grande responsabilité sur cette question. La prévision du renouvellement des investissements des réseaux n'a pas toujours été rigoureuse ces dernières années.

Enfin les inquiétudes ou les espoirs sont toujours forts concernant le projet éolien et nous devons apporter le plus grand soin à la gestion de ce dossier, sans peurs inutiles ni à priori, mais en prenant en compte l'environnement naturel, social et économique dans lequel ce projet s'inscrit.

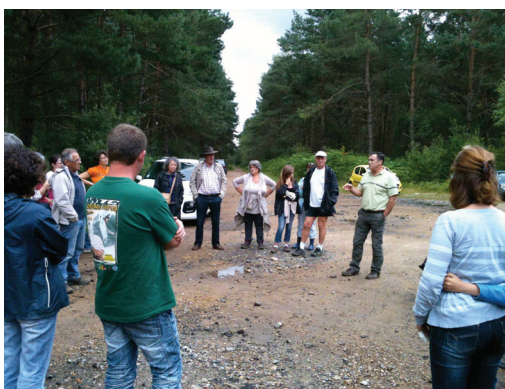
Je l'ai déjà expliqué, les moyens financiers de la commune sont très contraints par la dette énorme dont nous avons hérité, mais les dossiers en chantier sont nombreux et engageant fortement l'avenir de notre commune.

Le conseil municipal a la volonté d'agir pour le bien commun, mais nous savons que parfois l'intérêt commun peut bousculer quelques intérêts individuels, nous nous attachons à en atténuer les effets dans la mesure de notre possible.

Je souhaite que chacun de vous puisse faire part de son point de vue et que nous débattons ensemble de tous ces projets.

Avec vous, je m'y emploierai.

Dominique Albaret



Lundi 28 juillet 2014, visite des forêts communales avec M. Patrick Larnaudie, technicien ONF, suivie par une trentaine d'habitants.

Regroupement Pédagogique Intercommunal Doustre et du plateau des étangs :

Quoi de neuf à Saint Pardoux ?

La classe :

Une nouvelle enseignante a été nommée à l'école : Mme Laetitia DUCLAUX.

L'effectif de la classe est de 18 élèves (CP/CE1/CE2)

Des projets plein les cartables concernant le « savoir faire » tellement capital mais également le « savoir être » où chaque jeune élève doit apprendre à vivre en groupe en respectant les règles de la classe...

Des apprentissages qui laisseront une empreinte sur la vie future de chacun des enfants.

Le péri éducatif :

Les enfants sont encadrés par Mme Nathalie Roubeyrie, elle anime les jeux libres, les jeux de société ou le bricolage... en ce moment les enfants fabriquent les sous mains dont ils ont besoin dans la classe. Les animateurs de Sport et Nature de Marcillac viennent initier les enfants au tir à l'arc et au slakeline le lundi et le vendredi après-midi pour cette période.

La cantine :

C'est Nathalie Roubeyrie qui élabore les menus, fait les commandes et confectionne les repas « comme à la maison ». Les quantités sont établies selon un tableau diététique de référence.



artiste plasticienne résidant sur notre canton.

L'objectif est de faire vivre aux enfants des 3 classes l'expérience d'une création artistique sous la forme d'installations.

Ces projets seront bien sûr exposés aux parents des élèves concernés et ces travaux feront l'objet d'une présentation ouverte à tous en fin d'année scolaire.

Quoi de neuf à Clergoux

Cette année, les élèves du regroupement en classe de CM1 et CM2 sont au nombre de 19. Le projet «Un chemin, deux écoles» mené en 2013 - 2014 a permis la création du «Chemin du Marcigoux» qui traverse notre commune du pont de Lantourne à Plaziat. Cette année, les élèves de Clergoux travailleront sur le thème de la «Bête du Marcigoux». Ils partiront en classe de neige à Chamonix cet hiver.

La communauté de commune du Doustre et du Plateau des étangs

Un employé a été embauché pour entretenir les chemins de randonnées de la communauté de commune et les abords de l'école maternelle intercommunale où il pourra aussi faire le petit entretien.

La nouvelle zone d'activité de Clergoux est bientôt opérationnelle et peut accueillir les artisans à la recherche d'une nouvelle implantation dès maintenant.

Un container métallique de stockage de matériel est installé à la déchetterie car l'abri en bois devenait vétuste et devait donc être remplacé.

La communauté de commune a la compétence culturelle, et va soutenir un projet artistique dans les trois écoles, mené par Pascale Guerin, artiste plasticienne.

Quoi de neuf à La Roche ?

Cette année, les enfants sont 18.

Les problèmes matériels se règlent, des petits travaux ont été effectués : l'eau chaude arrive maintenant jusqu'à la douche du 1er étage, l'électricité a été contrôlée, la sécurité incendie également, des travaux de maintenance ont été faits.

Des essuie mains ont été installés afin que les enfants soient encore plus autonomes pour se laver les mains et se les essuyer tout seuls !

Côté cantine, une réflexion est menée à propos de la composition des menus selon deux principes distincts :

Se fournir en circuit court des aliments sains, frais et variés qu'il s'agisse des Fermes du Doustre ou des commerces de notre canton. Proposer aux enfants des plats adaptés à leur âge et développer le goût de chacun d'entre eux tout en respectant l'équilibre alimentaire selon un tableau de référence diététique et médicale.

A table, les enfants sont encouragés à se « servir seuls », ils goûtent les aliments nouveaux et doivent manger ce qu'ils se servent....

Des règles de vie à apprendre avec l'aide de trois personnes : Solange, la cuisinière, Anne-Marie, l'Atsem de la classe et Claudine l'animatrice du midi.

Le repas est un moment calme et agréable.



Repas des anciens samedi 11 octobre 2014.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie : Tél: 05 55 27 79 94
Fax: 05 55 27 87 91
courriel : mairiestpardouxcroisille@wanadoo.fr
site : http://stpardouxlacroisille.pagesperso-orange.fr
Horaire d’ouverture de la mairie :
Mardi et Vendredi : 9h-12h/14h-17h
Mercredi : 9h-12h
Samedi : 10h-12h
Permanence du maire :
les vendredis et samedis aux heures d’ouverture de la mairie

Agence postale : 05 44 40 65 03
du lundi au vendredi : 9h-11h 45
samedi : 10h-12h

Déchetterie : 06 78 62 92 09
Horaires d’hiver (à partir du 27/10)
Mardi, mercredi, vendredi : 13h-17h
Samedi : 9h-12h / 14h-17h 30

Agenda :

Prochains conseils municipaux en 2014 :
18 novembre, 16 décembre. 20h

Vendredi 31 octobre à 20h30 à la salle polyvalente d’Espagnac : Spectacle « Maudite soit la guerre » (chants, poèmes, extraits de romans).

Vendredi 7 novembre 20h30 salle des fêtes
Assemblée Générale de l’Amicale Laïque

Mardi 11 novembre à 11 h rassemblement devant le monument aux morts suivi d’un verre de l’amitié.

Vendredi 14 novembre à 15h à la salle des fêtes : Nous l’avions évoqué lors de l’assemblée communale, nous vous proposons un moment de partage et de convivialité autour d’un goûter , afin de programmer de futures activités (les gâteaux «fait-maison» sont les bienvenus).

L’idée de faire une exposition sur la mémoire commune a été proposée, si vous avez des documents ou photos vous pouvez nous les confier, nous les scannerons pour en avoir une copie numérique.

Samedi 22 novembre à 19h à la salle des fêtes : soirée « Vin nouveau » au profit du TELETHON. Animation avec « Star Music » Repas froid 12 €. Réservation au 05 55 27 75 83 ou 05 55 27 79 94.
Ce Téléthon 2014 est dédié à Jean-Marc Moroseau.

Cours de Gymnastique ouvert à tous :
Le mardi de 17 à 18h, salle des fêtes, animés par Susan Grafton.

Etat civil

Ils nous ont quitté :
Guy Fenet le 21 septembre 2013
Daniel Ballereau 4 Décembre 2013
Jean Marc Moroseau 30 décembre 2013
André Tabailoux le 3 février 2014
Geneviève Armand le 24 juin 2014

Arrivée des nouveaux habitants :
M. et Mme Neyrat au Feyt
Pierre Peuch et Adriane à Plaziat
Nous leur souhaitons la bienvenue.

Mariage :
Josiane Barriere et Hugo Lang le 03 mars

Syndicat des eaux

Une augmentation importante du prix de l’eau et de l’abonnement sont à prévoir dès cette année et pour les années qui viennent. La station des eaux du Morel qui n’était plus en état de produire une eau de qualité conforme à la nouvelle réglementation a dû être remplacée. Ce type d’installation a une durée de vie de quarante ans. Une gestion saine aurait consisté à prévoir les investissements, pour être en capacité d’apporter un auto financement suffisant. L’adhésion de deux nouvelles communes, devait permettre de partager ces investissements sur un plus grand nombre d’abonnés, mais l’agrandissement du périmètre obligeait à embaucher un deuxième fontainier ce qui annule l’effet recherché. Enfin, l’adhésion de Champagnac la Noaille a été faite après une évaluation de son réseau par un bureau d’étude qui préconisait de faire plus de 500 000 € de travaux sur les années 2013 – 2020 afin remettre son réseau en état. Le syndicat a donc accepté, sans aucune contre-partie, de prendre en charge un réseau pour lequel il faut faire des investissements considérables dans les années qui viennent. Ces travaux n’étant pas encore faits à ce jour, les deux fontainiers sont mobilisés pour une partie importante de leur temps de travail pour réparer le réseau

Histoire d’eau...

L’ancien lavoir du bourg est un lieu oublié qui peut facilement devenir agréable et festif, notre volonté est donc de le restaurer. Le lavoir était un espace de rencontres et de discussions pendant le travail dur et monotone du lavage à la main, il pourrait être un espace convivial de pique nique ou de repos. L’enseignante avec une naturaliste, est intéressée par la possibilité



d’aller étudier avec les élèves à quelques pas de l’école la vie qui s’y développe : les animaux et les plantes d’eau.
Une architecte du paysage du CAUE* est venue vendredi 17 octobre nous conseiller sur les travaux à engager et nous rendra son rapport prochainement. Nos cantonniers sont associés pour la mise en place et l’entretien de ce nouvel espace.

**le CAUE est le Conseil d’Architecture d’Urbanisme et d’Environnement. C’est un organisme départemental qui a des missions de service public. Il conseille, informe et sensibilise les maîtres d’ouvrages publics ou privés afin de promouvoir la qualité de l’architecture, de l’urbanisme ou de l’environnement. N’hésitez pas à faire appel à ses conseils (gratuits) pour tout projet architectural.*



Randy Neige est notre nouveau cantonnier en appui à Frédéric Roubertou

qui a un rendement très faible (48% de l’eau traitée est facturée pour certains captages de cette commune) et dont les pompes de relevage sont sans cesse en panne et demandent une intervention immédiate. Les deux employés ont un nombre important de jours de récupération qu’ils ne peuvent pas prendre. Alors que le nouvel outil mis en place est extrêmement performant et devait permettre une amélioration du service et des conditions de travail des employés, le contraire se produit pour les deux salariés !

Du vent dans les Chaux

Il parait souhaitable que cette implantation de production d’énergie éolienne soit accompagnée d’investissements éco-respectueux qui permettent un développement de l’emploi sur la commune. La société d’investissement a besoin d’un site pour des éoliennes, il est normal qu’elle réinvestisse une partie des bénéfices que le site lui procure en participant au développement économique de la commune. Jusqu’à présent, les seules retombées prévues sont les impôts et le loyer des parcelles, il nous semble donc juste de parvenir à lier notre accord pour la construction de ces installations industrielles à la condition d’une implantation d’activité économique qui nous permette

Société de chasse

Comme chaque année, la société qui adhère par ailleurs à l’intercommunale de chasse « CLERGOUX –ESPAGNAC – SAINT PARDoux » pour le prélèvement de sangliers, a vu le nombre de ses membres reconduire leur adhésion. Cependant nous notons un vieillissement de la moyenne d’âge des chasseurs. L’ensemble des chasseurs remercie les propriétaires qui mettent à disposition leur territoire.

Amicale Laïque

Le bilan de l’année 2014 est symbolisé par la fête du printemps (les folies printanières). Mais aussi par le comice agricole piloté par la municipalité. Nous avons fait des animations tout au long de l’année (belote, loto) que nous reconduisons pour l’année 2015. L’année 2015 aura sa fête du printemps qui se déroulera le 10 mai mais aussi exceptionnellement. Les jeux inter villages qui se dérouleront dans le bourg le 18 juillet. Nous débattons de toutes ces activités lors de l’assemblée générale qui se déroulera le Vendredi 7 novembre à 20h30 à la salle des fêtes. Toute l’équipe de l’amicale compte sur votre présence, le verre de l’amitié vous sera offert.

Groupe municipal majoritaire

Nous avons souhaité placer le mandat électoral sous le signe de la consultation et du débat, avec chacun d’entre vous, sur les questions essentielles qui concernent la commune. Dans cet esprit, nous avons diffusé les informations communales le plus largement possible, sur les panneaux dans les villages, mais aussi en utilisant les moyens modernes de communication permis par internet, les envois de comptes rendus par mail et la mise en place d’un site Internet fréquemment mis à jour et sur lequel vous pouvez régulièrement vous connecter. Ce bulletin municipal paraîtra aussi souvent que nécessaire au rythme de deux ou trois fois par an pour ne pas oublier ceux qui ne sont pas équipés en informatique. Enfin, nous avons mis en place un rendez-vous : l’assemblée générale des habitants qui nous permet d’échanger entre élus et habitants sur les questions communales et qui sera une rencontre régulière. Lors de ce premier rendez vous, une soixantaine d’habitants étaient présents, les débats ont été riches et ont nourri le projet collectif. Nous comptons bien continuer à nous appuyer sur ces rencontres les années à venir, il est donc important que nous y soyons de plus en plus nombreux. Enfin, notre souci est de développer autant que possible ce territoire, par des activités respectueuses de l’environnement. Avec tous ceux qui le voudront, sur la commune et plus généralement sur le Pays de Tulle auquel nous appartenons, nous participerons et soutiendrons les actions qui nous paraissent aller dans ce sens, tant au niveau culturel que social, environnemental ou économique.

Le travail et les choix d’investissements de la nouvelle équipe sont donc d’une importance capitale, ils ne se feront qu’en consentant à l’augmentation du prix de l’eau. L’agrandissement du périmètre de distribution avec l’adhésion de nouvelles communes semble peu probable. Jusqu’à présent nous avons payé le mètre cube d’eau assez peu cher par rapport à d’autres communes, mais à l’avenir, nous devons nous attendre à ce que cet avantage disparaisse.

d’attirer des jeunes avec un travail sur place. Le projet d’implantation d’éoliennes sur le territoire communal est encore à l’étude. Une journée d’information prévue en septembre a dû être reportée. En effet, les études de vent menées à partir du mât qui est installé aux Chemineaux, montrent que la direction dominante du vent est quelque peu différente de ce qui était attendu. Les implantations des éoliennes vont donc évoluer et les résultats du mois d’octobre et novembre vont permettre de préciser définitivement les emplacements de chacune de ces installations. L’entreprise pourra donner des informations précises en début d’année prochaine sur les nouveaux emplacements choisis afin de capter au mieux l’énergie du vent.

Groupe d’opposition municipale

Nous avons proposé aux quatre conseillers de

la liste d’opposition municipale de participer

à ce bulletin en écrivant un texte pour lequel

nous avions réservé cette place, comme cela

se fait couramment dans la majorité des

communes.

Ils nous ont remercié en nous indiquant que

le temps venu, ils diffuseraient eux même

leur propre bulletin comme ils l’avaient déjà

fait précédemment.

Si, toutefois à l’avenir ils souhaitent profiter

de ce bulletin pour s’exprimer, ils pourront le

faire tout à fait librement.